

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS SANS COMPROMIS SUR LA PUISSANCE

Tous les moteurs sans limite de puissance, conçus pour une utilisation en Grande-Bretagne et dans l'Union européenne doivent être conformes à la norme STAGE V. Cette réglementation concerne l'ensemble des équipements motorisés mobiles hors-route et plus particulièrement les groupes électrogènes mobiles.

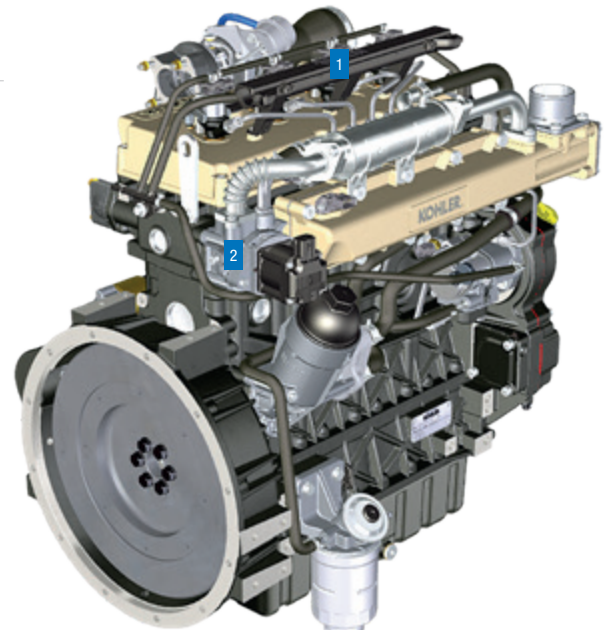
EQUIPEMENTS DE POST TRAITEMENT SUR LA GAMME RENTAL COMPACT STAGE V

1 SYSTÈME D'INJECTION COMMON RAIL avec calibration du calculateur optimisé afin de générer le minimum de polluants.

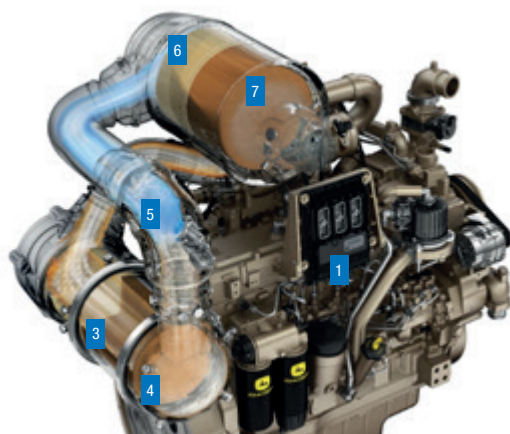
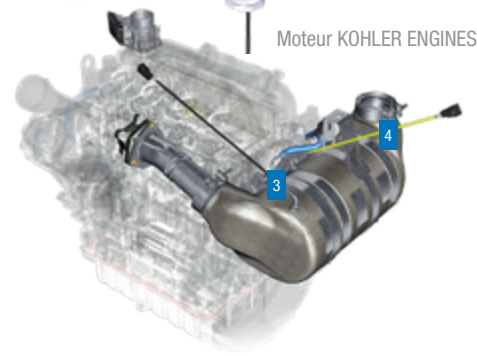
2 VANNE EGR - EXHAUST GAS RECIRCULATION : une partie des gaz d'échappement est réinjectée dans l'admission du moteur pour être brûlés plus efficacement, réduisant ainsi la quantité de NOx.

3 DOC - DIESEL OXYDATION CATALYST : grâce à sa structure en nid d'abeilles recouverte de métaux catalyseurs, une partie des CO, HC et NOx sont transformés en eau, dioxyde de carbone et dioxyde d'azote.

4 DPF – DIESEL PARTICLE FILTER : les particules restantes traversent le DPF, qui les collecte et les brûle en utilisant la chaleur provenant du moteur et du DOC.



Moteur KOHLER ENGINES



Moteur JOHN DEERE



5 INJECTEUR DEF – DIESEL EXHAUST FUEL :

un mélange d'urée et d'eau stocké dans un réservoir dédié est injecté dans le circuit d'échappement pour être mélangé avec les gaz

6 SCR - SELECTIVE CATALYTIC REDUCTION :

l'ammoniac contenu dans l'urée se mélange aux gaz d'échappement du moteur dans le catalyseur SCR pour réduire les NOx, les transformant en azote, dioxyde de carbone

7 AOC – AMMONIA OXYDATION CATALYST :

permet d'éliminer l'ammoniac résiduel en aval du SCR.